

Rapport annuel

2012-2013



FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
DE CADRES MUNICIPAUX DU QUÉBEC



Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT.....	3
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	5
COLLABORATEURS.....	7
MISSION, VISION ET VALEURS.....	9
PLAN STRATÉGIQUE.....	10
RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	11
PROGRAMME RECONNAISSANCE.....	11
PROGRAMME RECRUTEMENT.....	13
PROGRAMME SERVICES AUX MEMBRES.....	15
PROGRAMME FINANCEMENT.....	17
PROGRAMME GOUVERNANCE.....	19
PROGRAMME COMMUNICATION.....	21
RAPPORT DU PROCUREUR.....	22
RÉPARTITION DES DÉPENSES.....	28
TABLE DE CONCERTATION.....	29
LISTE DES ASSOCIATIONS MEMBRES.....	32
PARTENAIRES.....	34



Mot du président

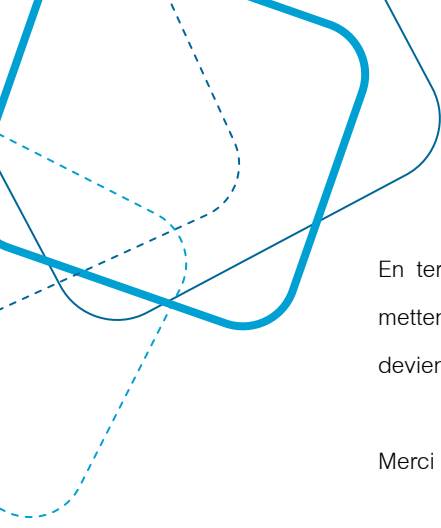
Chers collègues,

Le conseil d'administration de la Fédération des associations de cadres municipaux du Québec est fier de vous présenter le rapport annuel 2012-2013. Vous retrouverez à travers ses pages les activités, les réalisations et les faits saillants de la dernière année.

Ce fut une année très mouvementée; le monde municipal a fait la manchette des médias plus d'une fois. La Commission Charbonneau a fait la lumière sur plusieurs situations de collusion et de corruption à travers plusieurs municipalités du Québec. Maintenant que les élections sont chose du passé, nous devons avec les élus, travailler ensemble pour maintenir le niveau de confiance que la population nous accorde. Tout cela ne se fera sûrement pas sans heurts. La mission de la Fédération sera alors de vous soutenir et de vous conseiller afin de bien représenter vos intérêts.

La Fédération est un regroupement de plusieurs associations de cadres municipaux à travers le Québec qui, en tenant compte des associations affiliées à la Table de concertation, représentent plus de deux mille cinq cents cadres municipaux de la province, soit environ la moitié de l'ensemble des effectifs. Nous espérons fortement l'adhésion de nouvelles associations au courant de l'année. Ce regroupement qui est la force de la FACMQ, nous permet de vous représenter dans divers projets, tels que celui de la reconnaissance. Nous nous rapprochons de plus en plus de notre but, mais continuons à travailler très fort à défendre nos positions devant les divers organismes. Nous espérons vivement que nos efforts porteront leurs fruits durant la prochaine année.

Par ailleurs, nous aimerions vous annoncer que Mme Line Mérette a été engagée à titre de responsable du secrétariat. Vous pouvez communiquer avec elle pour un accès à la rubrique « pour membres seulement » de notre site web ou pour tout autre renseignement.



En terminant, je voudrais souligner le travail de tous les membres du conseil d'administration qui mettent leur énergie à profit en rendant la FACMQ plus accessible, plus efficace, pour ainsi qu'elle devienne un incontournable des associations de cadres municipaux du Québec.

Merci à vous, chers collègues, de votre appui et de votre fidélité.

Michel Hurteau

Président

Conseil d'administration



Michel Hurteau, président

RÉGION 16 (MONTÉRÉGIE)

Denis LeChasseur, vice-président

RÉGION 7 (OUTAOUAIS)
RÉGION 8 (ABITIBI-TÉMISCAMINGUE)
RÉGION 15 (LAURENTIDES)



Pierre Rousseau, secrétaire

RÉGION 4 (MAURICIE)
RÉGION 5 (ESTRIE)
RÉGION 17 (CENTRE-DU-QUÉBEC)



Robert Comtois, trésorier

RÉGION 13 (LAVAL)
RÉGION 14 (LANAUDIÈRE)



Conseil d'administration



Lawrence Sirois, directeur de région

RÉGION 2 (SAGUENAY-LAC-ST-JEAN)
RÉGION 3 (CAPITALE-NATIONALE)
RÉGION 9 (CÔTE-NORD)
RÉGION 10 (NORD-DU-QUÉBEC)

Michel Laliberté, directeur de région

RÉGION 1 (BAS-SAINT-LAURENT)
RÉGION 11 (GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE)
RÉGION 12 (CHAUDIÈRE-APPALACHES)



Poste vacant, directeur de région

RÉGION 6 (MONTRÉAL)

Collaborateurs



Line Mérette, responsable du secrétariat



Me Jean Bernier, procureur



Me Johnathan Di Zazzo, procureur



Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration se rencontrent régulièrement pour discuter des différents sujets concernant la FACMQ. Ces réunions ont principalement lieu à Trois-Rivières puisque les membres demeurent dans différentes régions du Québec.

Voici l'horaire des rencontres du conseil d'administration qui ont eu lieu au cours de l'année 2012-2013.

DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 13 septembre 2012
- 30 octobre 2012
- 7 novembre 2012
- 8 novembre 2012 (AGA)
- 5 décembre 2012
- 17 janvier 2013
- 25 avril 2013
- 6 juin 2013

En plus des réunions des membres du conseil d'administration, plusieurs sous-comités ont été mis sur pied et se sont rencontrés lorsque nécessaire afin de travailler sur divers projets incluant les communications, le budget et les politiques administratives.



Mission, vision et valeurs

SA MISSION

La Fédération des associations de cadres municipaux du Québec a pour mission de regrouper, soutenir et représenter les associations de cadres municipaux sous tous ses aspects afin de contribuer à leur développement.

SA VISION

Sa vision à long terme est d'être un intervenant influent et un acteur incontournable auprès de ses membres et des instances gouvernementales.

SES VALEURS

Les valeurs qui guident les administrateurs de la FACMQ dans leurs prises de décisions sont :

→ *La solidarité...*

Parce que la solidarité fait en sorte que chacun se sente responsable des décisions prises collectivement.

→ *L'impartialité...*

Parce que l'impartialité signifie un état de neutralité et une droiture dans le respect des règles applicables.

→ *L'intégrité...*

Parce que l'intégrité favorise la clarté dans les décisions et fait en sorte qu'une culture de haute moralité se développe dans toute l'organisation.

→ *La loyauté...*

Parce que la loyauté, c'est être fidèle aux engagements pris.

→ *Le respect...*

Parce que le respect, c'est traiter les autres avec égard et considération.



Plan stratégique

À la lumière de l'analyse du contexte et de la clarification de ses orientations stratégiques, la FACMQ a retenu six priorités qui ont mobilisé les administrateurs et le personnel. Un plan d'action pour 2014-2016 est présentement en préparation par les membres du conseil d'administration de la FACMQ.

La FACMQ se donne ainsi des outils pour façonner son avenir, celui des associations membres et conséquemment, celui de l'ensemble des associations de cadres municipaux au Québec.

Les six priorités stratégiques sont :

- Obtenir une reconnaissance législative
- Augmenter le nombre de membres
- Optimiser les services aux associations membres
- Obtenir un financement adéquat
- Analyser la structure de la Fédération
- Adopter un plan de communication



Rapport d'activités 2012-2013

Nous vous présentons ici en détail les six priorités établies selon notre plan stratégique.

1^{re} priorité : OBTENIR UNE RECONNAISSANCE LÉGISLATIVE

Programme : RECONNAISSANCE

Responsable : Michel Hurteau

But : Obtenir un régime de relations de travail spécifique aux cadres municipaux.

Objectif : Se doter d'un mécanisme de reconnaissance des associations-cadres et de leurs membres.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Poursuivre la démarche visant la reconnaissance déjà entreprise : UMQ, ADGMQ, FQM, ADMQ, ADGMRCQ, MAMROT.
- Maintenir et entretenir les échanges de façon constante avec les associations membres et non-membres.
- Informer les associations des développements significatifs.

Réalisations 2012-2013

- Poursuite de la démarche de reconnaissance. Rencontres avec les représentants du secteur municipal :
 - 13 DÉCEMBRE 2012
Suite à une demande du cabinet du ministre Gaudreault, une téléconférence avec M. Philippe Dubeau, adjoint au cabinet du ministre, et Mme Julie Demers, conseillère politique au MAMROT, est organisée pour discuter des demandes de la FACMQ.



- 11 JANVIER 2013
Suivi auprès du cabinet de M. Gaudreault. Envoi d'une lettre à M. Dubeau réitérant la nécessité de la reconnaissance.
- 17 JANVIER 2013
Rédaction d'un document de présentation à l'UMQ par le comité.
- 23 JANVIER 2013
Rencontre avec M. Fauteux, président de la Commission des ressources humaines de l'UMQ et M. Létourneau, responsable des politiques de l'UMQ.
- 12 FÉVRIER 2013
Demande de renseignements supplémentaires et de précisions de la part de M. Pierre Pelletier, conseiller à la direction des politiques au MAMROT.
- 5 SEPTEMBRE 2013
Rencontre avec M. Éric Forest, président de l'UMQ, et M. Létourneau, responsable des politiques de l'UMQ. Désir d'un rapprochement entre les cadres et l'UMQ. Possibilité d'une participation à l'élaboration de la charte sur les municipalités et à divers comités ou forums sur divers sujets.

Priorités 2013-2014

- Poursuivre la démarche de reconnaissance.
- Identifier et documenter des situations qui pourraient conduire à des actions utiles.



2^e priorité : DÉVELOPPER L'EFFECTIF

Programme : RECRUTEMENT

Responsable : Lawrence Sirois

But : Être l'instance la plus représentative possible et devenir la référence naturelle pour les associations de cadres municipaux.

Objectifs : Recruter les associations non-membres et favoriser la création de nouvelles associations.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs activités ont été ciblées :

- Répondre aux demandes et aux questionnements des associations.
- Identifier et approcher les villes jouant le rôle de leader dans leur région (villes centres).
- Tenir des rencontres mobilisatrices avec les associations non-membres afin de les solliciter à adhérer à la FACMQ.
- Établir et entretenir des relations visant l'intégration de nouvelles associations.
- Dresser un bilan des avantages de rencontrer les associations professionnelles (APOM, AQLM, COMAQ, etc.).
- Diffuser le *Guide d'intégration à la FACMQ*.
- Accompagner les cadres pour la création de leur association.

Réalisations 2012-2013

- Rencontrer les groupes de cadres qui demandent des informations sur la FACMQ.
- Transmettre le document intitulé *Guide d'intégration* pour répondre aux besoins de plusieurs municipalités.
- Accompagner et apporter le support aux cadres dans le processus de création de leur association.
 - *Trois regroupements de cadres ont profité des services offerts par la FACMQ et des ressources spécialisées.*
- Établir et entretenir des liens avec les municipalités non-membres.
 - *Seize municipalités réparties sur le territoire du Québec ont été contactées.*



Priorités 2013-2014

- Établir et entretenir des relations visant l'intégration de nouvelles associations.
- Accompagner et conseiller les cadres dans le processus de création de leur association et de leur adhésion à la FACMQ.
- Développer une appartenance régionale.
- Contacter et organiser une rencontre régionale pour les municipalités de la région de L'Abitibi.
- Rencontrer les associations non-membres afin de les convaincre d'adhérer à la FACMQ.
- Représenter la FACMQ lors des rencontres des associations professionnelles (APOM, AQLM, COMAQ, etc.)
- Préparer un calendrier de rencontres en partenariat avec les associations professionnelles.
- Réviser le *Guide d'intégration à la FACMQ*.



3^e priorité : OPTIMISER LES SERVICES AUX ASSOCIATIONS MEMBRES

Programme : SERVICE AUX MEMBRES

Responsable : Denis LeChasseur

But : Fidéliser les associations membres.

Objectif : Maintenir les services actuels et mettre en place davantage de services adaptés qui répondent à leurs besoins présents et futurs.


L'année 2012-2013 s'est terminée avec la signature d'un contrat avec Madame Line Mérette, qui assurera dorénavant le service au secrétariat. La Fédération est toujours en mode d'offrir une réponse rapide et adéquate aux membres concernant tous les services offerts. Nous souhaitons la bienvenue à Madame Mérette. Un gros merci aux membres du conseil d'administration qui réussissent à maintenir un service efficace et de haut niveau.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- ☛ Poursuivre la mise à jour de la banque de données des protocoles et autres documents pertinents.
- ☛ Organiser et tenir des rencontres mobilisatrices avec les associations membres afin de poursuivre de bonnes relations.
- ☛ Maintenir le guichet unique.
- ☛ Assurer et actualiser les services de soutien juridique.

Réalisations 2012-2013

- ☛ Les informations concernant la banque de données des protocoles de travail nous sont acheminées continuellement.
 - *Il est important de vous rappeler que si vous n'avez pas votre code pour accéder à la rubrique « Membres seulement » de notre site Web, veuillez vous adresser à notre secrétariat qui se fera un plaisir de vous le faire parvenir.*

- 
- Quelques rencontres ont été tenues avec des associations pour les informer des façons d'optimiser leur statut au sein de la Fédération (informations générales, renouvellement d'adhésion, etc.).
 - Le dossier des régimes de retraite fait couler beaucoup d'encre et crée de l'inquiétude. La réforme des régimes de retraite prévue atteint les cadres, qui auront à discuter avec leurs employeurs afin de trouver des solutions acceptables pour les deux parties. La Fédération s'interroge et s'informe constamment sur cette question, consultant des professionnels afin d'avoir le meilleur positionnement et d'être en mesure d'apporter des conseils éclairés aux associations membres.

Priorités 2013-2014

- Présenter un plan stratégique (les objectifs, la durée, etc.)
- Informer les membres de la situation de la réforme des régimes de retraite.
- Préparer une journée de formation en 2014.



4^e priorité : OBTENIR UN FINANCEMENT ADÉQUAT

Programme : FINANCEMENT

Responsable : Robert Comtois

But : Assurer l'autonomie financière et l'équilibre budgétaire de la FACMQ,

Objectif : Obtenir les ressources financières nécessaires au bon fonctionnement de la FACMQ et à la mise en œuvre de sa mission.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Mettre à jour l'instrument de contrôle qui permet d'identifier les revenus et dépenses attribuables à la *Table de concertation*.
- Élaborer un budget équilibré en tenant compte des budgets respectifs des programmes et des cotisations des membres.
- Assurer le suivi du budget en fonction des programmes adoptés.

Réalisations 2012-2013

- Un budget équilibré a été élaboré en tenant compte des budgets respectifs des programmes et des cotisations des membres.
 - *Analyse des prévisions budgétaires en tenant compte des priorités de l'organisation et des services aux membres.*
 - *Implication des responsables de programme dans les prévisions budgétaires et le respect des montants alloués.*
- Assurer le suivi du budget en fonction des programmes adoptés.
 - *À chacune des rencontres du conseil d'administration, un bilan des états financiers est toujours présenté avec un suivi sur les dépenses encourues.*



Priorités 2013-2014

- Prendre en main la comptabilité de la FACMQ.
- Revoir le plan comptable afin de déterminer les revenus et dépenses attribuables à la *Table de concertation*.
- Élaborer un budget équilibré en tenant compte des budgets des programmes respectifs et des cotisations des membres.
- Définir une politique sur les pratiques administratives.
- Assurer le suivi du budget en fonction des programmes adoptés.



5^e priorité : ANALYSER LA STRUCTURE DE LA FACMQ

Programme : GOUVERNANCE

Responsable : Michel Laliberté

But : Adapter la FACMQ à sa nouvelle réalité.

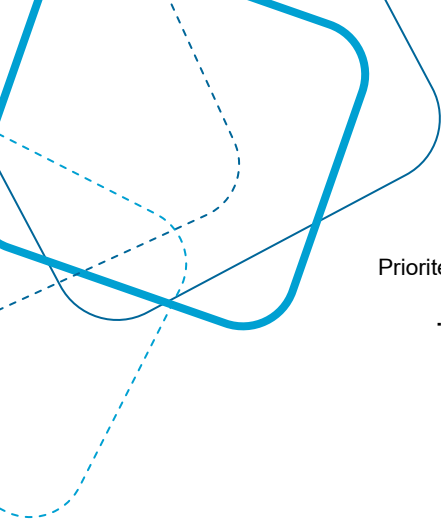
Objectifs : Procéder à l'évaluation du fonctionnement organisationnel de la Fédération.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Recueillir, analyser et évaluer les données et les statistiques sur notre fonctionnement et nos services.
- Tenir une journée d'étude avec une ressource spécialisée pour analyser notre fonctionnement et définir les moyens à mettre en place pour optimiser nos activités et services afin de garantir la pérennité et le développement de la Fédération.

Réalisations 2012-2013

- Réorganisation du secrétariat
 - *Analyse des besoins de la Fédération.*
 - *Révision des tâches et fonctions du secrétariat.*
 - *Détailler les tâches caractéristiques du poste de secrétaire et d'intendance dans le but d'offrir de meilleurs services et de répondre aux besoins du conseil d'administration au meilleur coût possible.*
 - *Segmentation des tâches attribuées aux membres du conseil d'administration et à la responsable du secrétariat afin d'évaluer le temps et le coût de chaque activité et service.*
 - *Élaboration d'une description de tâches et création des modalités d'un mandat qualifiant pour la responsable du secrétariat.*
 - *Proposition et signature d'un contrat de travail au niveau du secrétariat.*



Priorités 2013-2014

→ Procéder à une évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration et de ses pratiques de gouvernance :

- *Assurer le suivi du contrat de travail signé.*
- *Réévaluer le personnel en place en fonction des exigences du mandat qualifiant selon les échéances prévues au contrat et produire une recommandation au conseil d'administration.*
- *Réévaluer le fonctionnement et la mission de la Fédération.*
- *Réviser nos règles de gouvernance pour l'impartition des tâches à l'interne et élaborer une politique à cet égard, s'il y a lieu.*



6^e priorité : ADOPTER UN PLAN DE COMMUNICATION

Programme : COMMUNICATION

Responsable : Michel Laliberté

But : Positionner la FACMQ en fonction de son plan stratégique et en tenant compte de sa mission, sa vision et ses valeurs.

Objectif : Promouvoir la FACMQ auprès de l'ensemble des cadres municipaux du Québec ainsi qu'auprès des instances gouvernementales.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Déterminer un budget et élaborer un plan de communication.
- Optimiser les moyens de communication actuels : l'*Info-cadre* et le site Web.
- Revoir les outils promotionnels.
- Distribuer ces outils auprès des associations membres, des associations non-membres, des partenaires et des autres associations.

Réalisations 2012-2013

- Analyse du site Web de la Fédération et comparaison avec des sites Web similaires.
- Élaboration des modifications à apporter afin d'optimiser la consultation du site par les associations membres et non-membres.
- Production d'un document en rapport avec la crise qui touche actuellement le monde municipal, en regard de l'éthique et la corruption.

Priorités 2013-2014

- Étudier les besoins relativement à l'information à retrouver sur le site Web de la Fédération.
- Optimiser le site Web de la Fédération en le rendant plus convivial.
- Faciliter l'accès aux informations vitales de notre site Web et permettre la mise à jour de ces informations par notre personnel.
- Poursuivre la mise à jour des outils promotionnels aux fins de distribution auprès des associations membres et non-membres et faire l'arrimage avec notre site Web.
- Poursuivre la production de l'*Info-Cadre*.



Rapport du procureur

SERVICES JURIDIQUES DE LA FÉDÉRATION RENDUS EN 2012-2013

Cette année, nos services ont été requis de manière soutenue, tant en ce qui concerne les dossiers individuels que les dossiers associatifs.

Notons, particulièrement, en matière associative, les nombreuses démarches et représentations qui ont dû être faites, suite au bouleversement social résultant de la Commission Charbonneau.

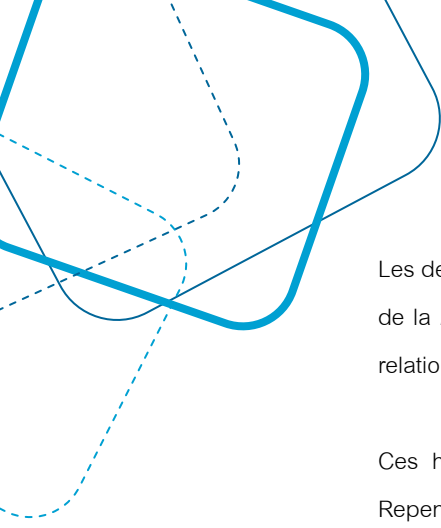
En matière individuelle, on retrouve généralement les problèmes habituels, soit des cas de destitution, des cas de mesures disciplinaires, de harcèlement et des cas de problèmes d'interprétation de protocoles ou de règlements déterminant les conditions de travail.

DOSSIERS INDIVIDUELS

Douze dossiers de destitution nous ont été soumis.

De ces douze dossiers, quatre faisaient l'objet d'une destitution découlant d'une réorganisation administrative. Dans ces cas, nous avons négocié des ententes permettant une mutation en maintenant généralement les conditions de travail antérieures. Ces ententes se sont avérées, en dernière analyse, satisfaisantes pour les plaignants. Ces dossiers de destitution, suite à une réorganisation administrative, émanaient tous de la Ville de Lévis.

Quant aux huit autres destitutions, six ont fait l'objet d'une entente négociée à l'amiable, avant qu'il ne soit nécessaire de déposer une plainte en bonne et due forme à la Commission des relations du travail. Ces ententes ont satisfait les membres concernés.



Les deux derniers dossiers de destitution ont fait l'objet d'une plainte en vertu des articles 71 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* et les causes sont actuellement pendantes devant la Commission des relations du travail.

Ces huit dossiers de destitution sont survenus dans les villes de Kirkland, St-Jérôme, Chambly, Repentigny, Boisbriand et Sorel-Tracy.

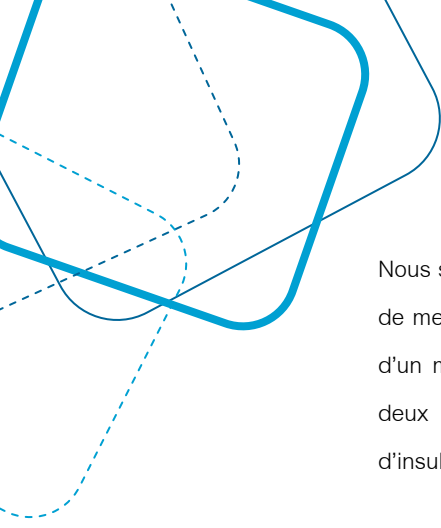
Nous avons analysé un dossier particulier, en lien avec des droits découlant d'un régime de retraite à la Ville de Lévis. La personne concernée a compris l'étendue de ses droits et l'opinion rendue lui a permis de juger de la valeur de ces prétentions.

Nous avons interprété plusieurs clauses et donné des avis relativement au contrat de travail en vigueur dans des villes comme Victoriaville, Salaberry-de-Valleyfield et St-Jérôme en lien avec des cas particuliers.

Nous avons déposé une action pour quatre cadres en Cour du Québec demandant l'application du recueil des conditions de travail, la réévaluation de leur poste et les augmentations de salaire qui, normalement, auraient dû en découler. Ces cas sont issus de la Ville de St-Jérôme.

Dans le même ordre d'idée, huit plaintes en diminution de traitement ont aussi été déposées à la Commission des relations du travail touchant, encore une fois, des cadres de St-Jérôme et l'interprétation de leur recueil des conditions de travail.

En matière de harcèlement, deux dossiers ont été traités, l'un à la Ville de Ste-Marthe-sur-le-Lac et l'autre à Lévis. Nous avons conseillé les membres concernés relativement au processus d'enquête et leur avons donné des opinions leur permettant de mieux baliser leurs actions. L'un d'entre eux a déposé une plainte officielle à la Commission des normes du travail.



Nous sommes aussi intervenus dans quatre dossiers afin de représenter des membres ayant fait l'objet de mesures disciplinaires. L'une de ces mesures découlait d'un refus de collaboration allégué, l'autre d'un manque de professionnalisme et d'un manquement à son devoir de réserve et, finalement, les deux autres dossiers étaient liés à des comportements allégués de manque de respect et d'insubordination.

L'un des dossiers a fait l'objet d'une rétractation et d'un arrêt de procédure et les autres ont été gérés de manière à limiter les dommages et ce, à la satisfaction des membres impliqués. Ces mesures disciplinaires ont été imposées dans les villes de Lévis, St-Jérôme et Victoriaville.

Des opinions ont été rendues en lien avec la négociation d'un contrat individuel de travail à Lévis ainsi qu'une opinion touchant le transfert de régime de retraite d'une ville à une autre.

Nous avons donné certains conseils à deux membres des associations de la Ville de Lévis et de Trois-Rivières, en lien avec des problèmes de harcèlement.

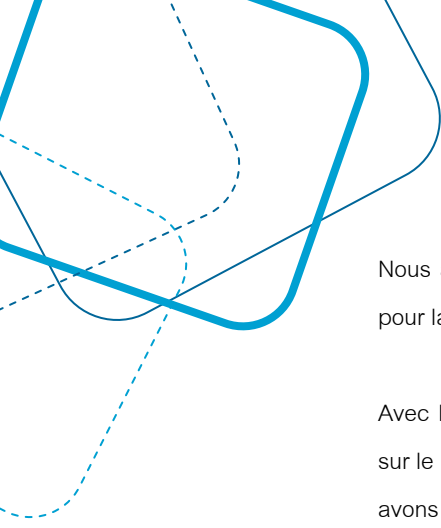
DOSSIERS ASSOCIATIFS

En matière de dossiers associatifs, nous avons rendu des opinions et participé à la rédaction d'une lettre d'entente relative aux statuts des directeurs à la Ville de Lévis.

Nous avons analysé plusieurs recueils et règlements relatifs aux conditions de travail des cadres dans plusieurs municipalités afin de conseiller les associations dans le cadre de la renégociation de leur protocole. Ce soutien à la négociation visait, entre autres, les villes de Ste-Marthe-sur-le-Lac, Victoriaville, St-Jérôme, Chambly et Salaberry-de-Valleyfield.

Politiquement, nous avons appuyé quelques associations, entre autres celles des villes de Chambly et Lévis, afin d'encadrer leur cheminement, particulièrement en matière de reconnaissance ou de maintien de leur reconnaissance.

L'Association de la Municipalité Les Cèdres nous a confié le mandat de négocier une entente de départ à moyen terme pour un de ses membres.



Nous avons analysé les politiques et les procédures en matière de code d'éthique et de déontologie pour la Ville de Victoriaville et nous avons donné une opinion à cet égard à l'association.

Avec l'association de la Ville de Repentigny, nous avons analysé une décision arbitrale et son impact sur le régime de retraite des cadres policiers. Nous avons donné une opinion et des conseils puis nous avons participé à l'élaboration de stratégies avec les représentants de cette association.

En ce qui concerne la Ville de Trois-Rivières, nous avons répondu à une demande de l'association qui voulait clarifier ses obligations, advenant que certains de ses membres aient des démêlés judiciaires au criminel ou dans le cadre des auditions de la Commission Charbonneau.

L'association des cadres de Salaberry-de-Valleyfield a demandé notre opinion afin d'éclaircir le statut de leur association auprès de ses membres.

Nous avons aussi entamé des procédures visant à incorporer une association de cadres dont nous tairons le nom pour le moment.

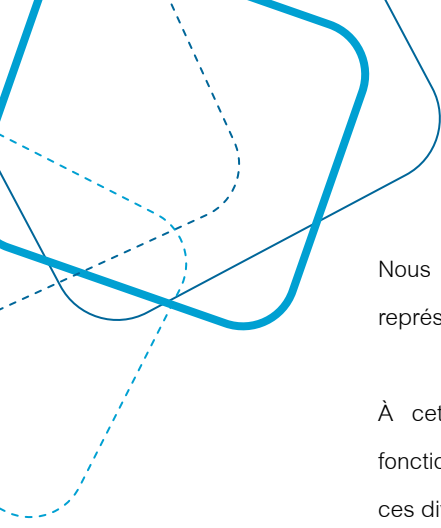
Finalement, nous avons représenté l'association des cadres de St-Jérôme à titre de mise en cause dans un dossier de la Cour du Québec, en lien avec des actions prises par un certain nombre de ses membres. Nous leur avons aussi offert du soutien en lien avec la modification des structures et des politiques de rémunération.

DOSSIERS DE LA FÉDÉRATION

Comme toujours, nous avons assuré le suivi des dossiers juridiques et assumé une partie de la gestion des dossiers litigieux avec l'assureur, concernant des questions de couverture.

Nous avons conseillé la Fédération, sa présidence et ses administrateurs relativement à plusieurs sujets.

Nous avons révisé le contrat d'adhésion et revu un contrat individuel de travail relatif au personnel du secrétariat.



Nous avons participé étroitement à toutes les questions touchant la stratégie en matière de représentation politique, en lien avec la reconnaissance législative des cadres.

À cet égard, nous avons préparé plusieurs documents de présentation aux ministres, aux fonctionnaires, à l'UMQ et à ses officiers. Nous avons participé aux rencontres de sensibilisation avec ces divers intervenants.

Nous avons aussi assumé nos obligations en matière de suivi de dossiers auprès de procureurs externes à qui nous avons dû confier un certain nombre de dossiers pour des raisons inhérentes à des conflits d'intérêts, à des demandes spécialisées ou pour des questions de distance touchant, entre autres, des membres de la ville de Trois-Rivières et de la Ville de Lévis.

Nous avons aussi suivi, à distance, l'évolution du dossier de « Régime de retraite » et fait des recommandations à la Fédération en matière de représentation et de participation au débat.

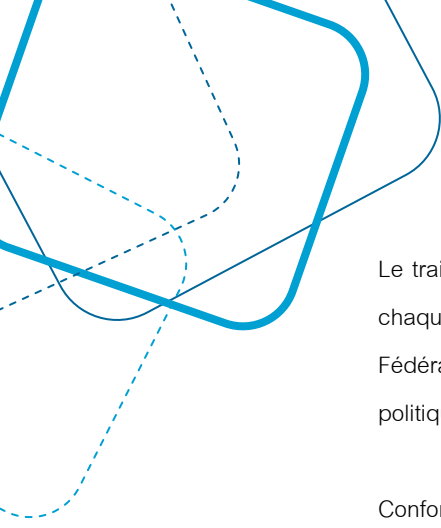
Nous avons sérieusement analysé la possibilité de déposer une plainte à la Commission des droits de la personne en lien avec le droit d'association pour une association dont nous taïrons le nom.

CONCLUSION

Les différentes associations utilisent les services de la Fédération régulièrement, et ce, conformément à la politique de services mise en place par cette dernière.

En matière de soutien à la négociation, de nombreuses associations nous ont souligné avec enthousiasme, l'amélioration notable des banques de recueils de conditions de travail.

L'augmentation du nombre de protocoles et leur mise à jour permettent aux associations de mieux se situer dans le marché afin de justifier leurs demandes.



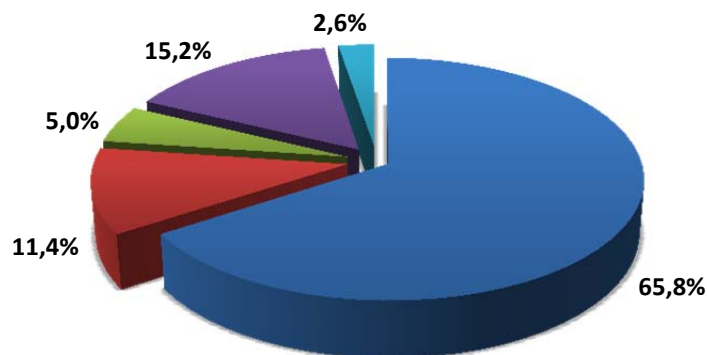
Le traitement des dossiers litigieux à caractère individuel est maintenant ancré dans les traditions de chaque association. Par contre, les associations recourent de plus en plus aux services de la Fédération en matière d'accompagnement afin d'œuvrer à leur reconnaissance ou pour des aspects politiques liés à la négociation de leur protocole de travail.

Conformément à notre tradition, nous profitons de cette occasion pour remercier tous les bénévoles œuvrant dans les différentes associations de cadres et aux membres de la Fédération qui consacrent, sans compter, leur temps et leur énergie à défendre leurs confrères et consœurs et à faire progresser, dans les différentes municipalités, l'esprit de partenariat que la Fédération souhaite développer avec les municipalités du Québec.

Me Jean Bernier

Procureur de la Fédération des associations de cadres municipaux du Québec

Répartition des dépenses



SERVICES AUX MEMBRES (65,8 %)

- Assurance protection juridique
- Réassurance
- Soutien direct aux associations locales
 - *Frais juridiques*
 - *Évaluation de poste*
 - *Aide à la négociation*
 - *Démarrage d'association*
 - *Actuaire*
 - *Expert en rémunération*
- Communication
 - *Bulletin Info-cadre*
 - *Bulletin Info-express*
 - *Lobbying*
 - *Mémoire*

FRAIS DE RÉUNION ET DE REPRÉSENTATION (11,4 %)

- Rencontres du conseil d'administration
- Assemblée générale annuelle
- Rencontres de la *Table de concertation*
- Rencontres avec les différentes instances gouvernementales (provinciale et municipale)

FRAIS D'ADMINISTRATION (5,0 %)

- Assurance commerciale et responsabilité
- Formation
- Services téléphoniques
- Frais de bureau, papeterie, poste, fournitures
- Loyer
- Site Web
- Vérificateur financier

SALAIRE ET CHARGE SOCIALE (15,2 %)

- Secrétariat

TABLE DE CONCERTATION (2,6 %)

- Cotisation à la *Table de concertation*



Table de concertation

HISTORIQUE

Depuis plusieurs années, les associations de cadres municipaux souhaitent se doter d'une structure commune regroupant le plus grand nombre possible d'associations à l'échelle du Québec.

À l'initiative des associations de cadres des villes de Laval, Montréal et Québec, ainsi que de la Fédération des associations de cadres municipaux du Québec, la première réunion de table de concertation fut tenue à Trois-Rivières, le 19 janvier 2007.

Le regroupement répond aux attentes exprimées par plusieurs associations. Il offre une occasion de mobiliser, regrouper et partager les expériences vécues par les associations pour se donner une vision commune élargie.

La *Table de concertation* se veut une structure souple et peu contraignante. Elle favorise les interrelations et le partage des préoccupations.

CALENDRIER DES RENCONTRES 2012-2013

Membres de la *Table de concertation*

→ 21 février, 13 juin et 28 novembre 2013

Sous-comité de la *Table de concertation*

→ Rencontres : 20 février, 12 juin et 27 novembre 2013

→ Principaux sujets et dossiers traités

- *Document Bilan – 2007 à 2013.*
- *Suivi de la démarche concernant les rencontres avec : UMQ, FQM, ADGMQ, ADMQ, ADGMRCQ, MAMROT.*



- *Dossier de la démarche de reconnaissance : suivi rigoureux à chaque rencontre.*
- *Discussion sur la pérennité de la Table de concertation et futurs dossiers à traiter.*
- *Discussions sur les régimes de retraite.*
- *Présentation de M. Yves Berthiaume, président de l'Association des cadres de la ville de Québec, sur la rémunération, la dotation et la description de tâches.*
- *Conférence de M. Pierre Bergeron, actuaire et conseiller principal de la firme PBI Conseillers en actuariat à Montréal, sur le rapport D'Amours.*
- *Présence lors du colloque du Conseil du Patronat sur le rapport D'Amours et les régimes de retraite.*
- *Dossier de la démarche de reconnaissance (MAMROT) : une rencontre en 2012-2013.*



Liste des associations

affiliées à la Table de concertation

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE BOISBRIAND	34
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE CHAMBLY	16
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE DEUX-MONTAGNES	13
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE GRANBY	31
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE KIRKLAND	11
COMITÉ DES RELATIONS PROF. DES EMPLOYÉS-CADRES DE LA HAUTE MAURICIE (LA TUQUE)	30
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE LAVAL.....	200
ASSOCIATION DES CADRES DE VILLE DE L'ÎLE-PERROT	15
ASSOCIATION DES CADRES DE LA MUNICIPALITÉ LES CÈDRES INC.....	3
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE LÉVIS.....	121
ASSOCIATION DES CADRES DE LONGUEUIL.....	122
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE MONTRÉAL.....	750
ASSOCIATION DES CONTREMAÎTRES MUNICIPAUX EMPLOYÉS PAR LA VILLE DE MONTRÉAL INC.	108
ASSOCIATION DU PERSONNEL DE DIRECTION DE LA VILLE DE QUÉBEC.....	296
REGROUPEMENT DES EMPLOYÉS-CADRES DE LA VILLE DE REPENTIGNY	83
ASSOCIATION DES CADRES INTERMÉDIAIRES DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA.....	55
ASSOCIATION DES CADRES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAGUENAY	150
ASSOCIATION DES CADRES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME.....	66
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC.....	8
ASSOCIATION DES CADRES DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD.....	51
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE SHAWINIGAN	28
ASSOCIATION DU PERSONNEL-CADRE DE LA VILLE DE SHERBROOKE	181
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE SOREL-TRACY.....	30
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES 2002.....	132
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE VICTORAVILLE	54

TOTAL DES MEMBRES : 2 588



Liste des associations *membres*

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE BOISBRIAND

Denis LeChasseur, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE CHAMBLY

René Gauvreau, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE DEUX-MONTAGNES

Josée Maurice, secrétaire

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE GRANBY

André Côté, président

COMITÉ DES RELATIONS PROF. DES EEMPL. CADRES DE LA HAUTE MAURICIE (LA TUQUE)

Yves Martel, président

ASSOCIATION DES CADRES DE VILLE DE L'ÎLE-PERROT

Michel Leduc, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE KIRKLAND

Mélanie Côté, secrétaire

ASSOCIATION DES CADRES DE LA MUNICIPALITÉ LES CÈDRES INC.

Gilles Daoust, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE LÉVIS

André Lemire, président

REGROUPEMENT DES EMPLOYÉS-CADRES DE LA VILLE DE REPENTIGNY

Sylvain Grenier, président

ASSOCIATION DES CADRES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Serge Côté, président



ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Claude Rémillard, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Marc Tremblay, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE SHAWINIGAN

Stéphane Lahaie, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE SOREL-TRACY

Jean-Marc Lafleur, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES 2002

Steve Véronneau, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE VICTORAVILLE

Pierre Rousseau, président

Partenaires



Laplante & Associés





**FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
DE CADRES MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

1155, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) H3B 2K4
Téléphone : 514 526-3535 ou 1 888 584-3535
info@facmq.qc.ca | www.facmq.qc.ca